

# JOURNAL MUNICIPAL MONTGAILLARD-LAURAGAIS

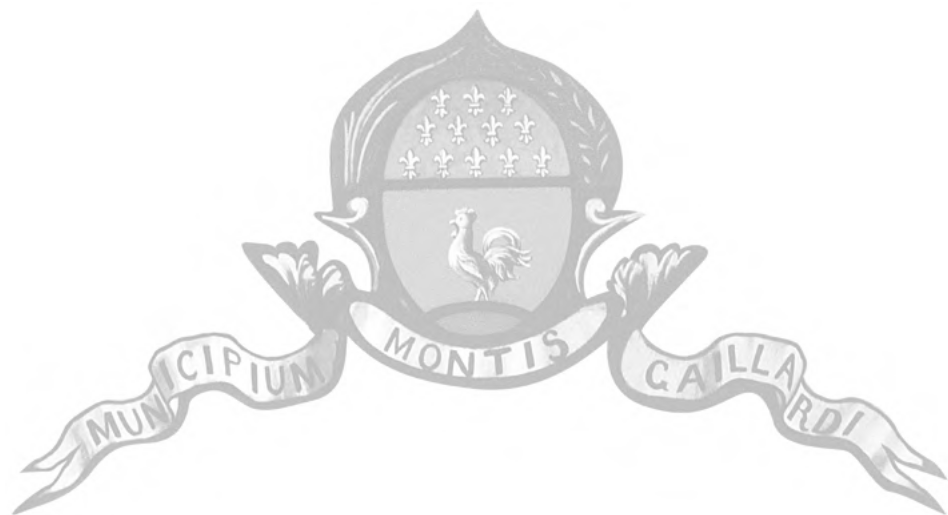


ÉTÉ 2015 — SEMESTRIEL DEPUIS 1995 — N° 41

## Moisson D'INFORMATIONS







# Sommaire

|    |                                   |    |  |
|----|-----------------------------------|----|--|
| 3  | › Le mot du maire                 |    |  |
| 4  | › Actualités municipales          |    |  |
|    | › Stabilité des taux d'imposition | 4  |  |
|    | › Dépenses...                     | 6  |  |
|    | › Site internet                   | 6  |  |
|    | › Personnel communal              | 6  |  |
|    | › Le Plan Local d'Urbanisme       | 7  |  |
|    | › Une sirène à côté des cloches   | 7  |  |
|    | › RAM                             | 7  |  |
| 8  | › Informations                    |    |  |
|    | › Votre journal à 20 ans !        | 8  |  |
|    | › Activités ALAE                  | 9  |  |
|    | › Le sport à l'école              | 9  |  |
|    | › Tarif cantine                   | 9  |  |
|    | › École: le mot du directeur      | 10 |  |
|    | › Cap Lauragais                   | 13 |  |
|    | › Concours photo                  | 14 |  |
|    | › Bords de routes                 | 14 |  |
|    | › Envahisseurs !                  | 15 |  |
|    | › Chemin de traverse              | 15 |  |
|    | › État civil                      | 15 |  |
|    | › Agricolement votre !            | 16 |  |
|    | › Aux urnes citoyens !            | 17 |  |
|    | › CCAS                            | 17 |  |
| 18 | › Associations                    |    |  |
|    | › Comité des fêtes                | 18 |  |
|    | › Le club de la PierreMilliaire   | 20 |  |
|    | › EPAM                            | 21 |  |
|    | › ACCA                            | 22 |  |
|    | › IDDEAL                          | 23 |  |
|    | › Gais Lurons                     | 23 |  |
| 24 | › Bloc note/Agenda                |    |  |

**Journal municipal de Montgaillard-Lauragais n°41**

Mairie de Montgaillard-Lauragais  
1, place de la garrigue  
31 290 Montgaillard-Lauragais  
05 61 81 61 42  
mairie-de-montgaillard-lauragais@alsatis.net  
Directeur de la publication: Pascal Jan  
Rédaction: les membres de la commission communication  
et les présidents d'association  
Création maquette et mise page: Benjamin Benetti  
Photos: D. R.  
Impression: imprimerie Matabiau  
Tirage: 290 exemplaires  
Imprimé sur papier PEFC

# Le mot du maire

Avec ce 41<sup>e</sup> numéro, le journal communal fête ses 20 ans d'existence. Sa vocation depuis le début est d'apporter aux Montgaillardais l'essentiel des informations qui concernent l'activité de la mairie, de l'école et des associations... Bon anniversaire donc et longue vie.

Vous trouverez dans ce numéro des informations détaillées sur un sujet important pour tous, à savoir les impôts locaux dont les taux communaux resteront stables en 2015.

La municipalité continue de travailler aux investissements, le PLU principalement et les travaux d'équipement, notamment à l'école et à l'église avec la réfection de la toiture de la chapelle sud.

Beaucoup d'informations municipales donc et sur nos associations qui ont à cœur de proposer de multiples activités dynamiques à nos concitoyens.

Au nom du conseil municipal, je souhaite de bonnes vacances à tous les Montgaillardais.

Pascal Jan



## » BUDGETS COMMUNAUX • 2015

# Stabilité des taux d'imposition

## Le BUDGET DU C.C.A.S.

Le budget 2015 du C.C.A.S. a été adopté par son conseil d'administration, réuni le 15 avril 2015 à 18 h 30.

Ce budget a été abondé d'une subvention de 1 500 € par le budget communal, et compte tenu de l'excédent reporté de 2014, présente un équilibre dépenses/recettes à 3 272,37 €.

## Le BUDGET assainissement

Le conseil municipal dans sa séance du 15 avril 2015, et sur proposition du maire, a maintenu les redevances « Assainissement » **au même tarif qu'en 2014**, à savoir,

|                                        |            |
|----------------------------------------|------------|
| › Redevance fixe                       | 57,47 € HT |
| › Redevance au m <sup>3</sup> consommé | 0,58 € HT  |

Le budget assainissement a ensuite été voté sur la base des tarifs ci-dessus, et présente un équilibre dépenses / recettes d'exploitation pour 102 410,91 €, et un équilibre dépenses/recettes d'investissement pour 10 254,10 €. Soit un budget assainissement global de 112 665,01 €.

## Le BUDGET communal

Lors de cette même séance du 15 avril 2015, et sur proposition du maire, le conseil municipal a maintenu les taux des **4 taxes au même niveau que 2014**, à savoir :

|                                         |         |
|-----------------------------------------|---------|
| › Taxe d'Habitation                     | 22,04 % |
| › Taxe Foncière Bâti                    | 9,98 %  |
| › Taxe Foncière Non Bâti                | 53,58 % |
| › Contribution Foncière des Entreprises | 28,06 % |

Le budget communal a ensuite été voté sur la base des taux ci-dessus, et des éléments fournis par les services de l'État. Ainsi, compte tenu des reports excédentaires du compte administratif 2014, et des opérations prévues, le budget communal 2015 présente un équilibre dépenses/recettes de 540 891,03 € en fonctionnement, et un équilibre dépenses/recettes de 233 674,39 € en investissement. Soit un budget communal global de 774 565,42 €.

## Taxe d'HABITATION, TAXE FONCIÈRE, C.F.E. : QUE DEVIENNENT VOS IMPÔTS ?

Un petit comparatif des taux tout d'abord, afin de situer notre commune dans le contexte départemental et national :

|                        | Taux Montgaillard-Lauragais | Produit attendu  | Taux moyen Haute-Garonne | Taux moyen France |
|------------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|-------------------|
| Taxe d'habitation      | 22,04 %                     | 147 227 €        | 25,40 %                  | 23,88 %           |
| Taxe foncière bâti     | 9,98 %                      | 45 389 €         | 22,48 %                  | 20,11 %           |
| Taxe foncière non bâti | 53,58 %                     | 23 736 €         | 90,46 %                  | 48,94 %           |
| C. F. E.               | 28,06 %                     | 10 466 €         | N/C                      | 25,69 %           |
| Total                  |                             | <b>226 818 €</b> |                          |                   |

La fiscalité collectée par la commune au titre des 4 taxes sera donc pour 2015 de 226 818 €. À ceci près, que sur les 147 227 € collectés au titre de la taxe d'habitation, 44 553 € seront reversés à l'État au titre du F.N.G.I.R. (Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources).

En effet, la réforme fiscale des collectivités territoriales, opérée en 2008 sous le gouvernement

Fillon, a consisté en la redistribution des impôts locaux (4 taxes). Dans les recettes de son budget, la commune retrouve donc en net, 182 265 €. Sur les 540 891 € du budget, les recettes liées à la fiscalité locale représentent donc avec les dotations de l'état (184 217 €) une part très importante, et participent donc à la vie et au développement de la commune.

Ainsi jusqu'en 2009, l'impôt collecté était réparti comme suit :

|          | Commune | Intercommunalité | Département | Région | Frais Gestion | Frais Ch. Agric. Ch. Métiers | Total |
|----------|---------|------------------|-------------|--------|---------------|------------------------------|-------|
| T.H.     | 54,5 %  | 7,5 %            | 34 %        |        | 4 %           |                              | 100 % |
| T.F.B.   | 27 %    | 7 %              | 42,5 %      | 15,5 % | 8 %           |                              | 100 % |
| T.F.N.B. | 47,5 %  | 10 %             | 0           | 0      | 7,5 %         | 35 %                         | 100 % |
| T.P.     | 16 %    |                  | 12,5 %      | 4 %    | 2,5 %         | 65 %                         | 100 % |

Et depuis 2010 :

|          | Commune | Intercommunalité | Département | Région | Frais Gestion | Frais Ch. Agric. Ch. Métiers | Total |
|----------|---------|------------------|-------------|--------|---------------|------------------------------|-------|
| T.H.     | 87,5 %* | 11,5 %           |             |        | 1 %           |                              | 100 % |
| T.F.B.   | 28 %    | 7,5 %            | 61,5 %      |        | 3 %           |                              | 100 % |
| T.F.N.B. | 53 %    | 11 %             |             |        | 4,5 %         | 31,5 %                       | 100 % |
| C.F.E.   | 32 %    | 5 %              |             |        | 1 %           | 62 %                         | 100 % |

\*Sachant que sur les 87,5 % de Taxe d'Habitation collectée par la commune, elle en reverse près de 31 % à l'État. Ainsi sur une T.H. de 500 € payée par un administré, la commune perçoit 437,50 €, et

reverse 135,62 € à l'État, soit une collecte nette de 301,88 €, ou encore 60,37 % du montant total de la T.H. payée par le contribuable.

## Qu'entend-on par « augmentation des impôts locaux » ?

Les « impôts locaux » (4 taxes) peuvent être augmentés par le biais de deux leviers :

- › La base imposable
- › Le taux d'imposition

**La base imposable** est représentative de la « valeur locative » du bien taxé (immeuble pour le foncier bâti et la taxe d'habitation, terres agricoles pour le foncier non bâti, locaux commerciaux pour la C.F.E).

Les valeurs locatives des biens sont déterminées par les services fiscaux lors de la construction des immeubles pour les plus récents, ou par des évaluations faites à un moment donné pour les biens les plus anciens. Comme ces évaluations n'ont pas été mises à jour depuis les années soixante-dix, l'administration fiscale applique tous les ans une réévaluation des bases imposables, de l'ordre de 0,5 à 2 % selon les années.

C'est donc le premier levier qui permet d'augmenter l'impôt, puisque l'on augmente sa base de calcul.

**Les Taux d'Imposition** des 4 taxes relèvent de la compétence de celui qui les perçoit. Ainsi la commune fixe annuellement les taux des 4 taxes qu'elle perçoit, l'intercommunalité CAP LAURAGAIS,

et le conseil départemental de la Haute-Garonne, en font de même.

Les impôts locaux peuvent donc augmenter par le seul fait de la réévaluation des bases par le Gouvernement, quand bien même la commune (ou l'intercommunalité ou le département) aurait maintenu les taux de l'année précédente (pas d'augmentation des taux).

Ainsi, si le conseil municipal de Montgaillard-Lauragais avait décidé d'une augmentation de 2 % (par exemple) des 4 taxes pour 2015, les taux et produits attendus auraient été les suivants :

|          | Taux    | Produit attendu |
|----------|---------|-----------------|
| T.H.     | 22,48 % | 150 166 €       |
| T.F.B.   | 10,18 % | 46 299 €        |
| T.F.N.B. | 54,65 % | 24 210 €        |
| C.F.E.   | 28,62 % | 10 675 €        |
| Total    |         | 231 350 €       |

Une augmentation des impôts locaux de 2 % votée par le conseil municipal, aurait donc procuré à la commune un produit attendu supérieur de 4 532 €, avant reversement du F.N.G.I.R. (environ 911 €).



## › Mairie

## Dépenses...

La centrale d'alarme de la mairie, devenue défectueuse, a dû être remplacée, pour un coût de 946 € HT.

Afin d'assurer l'étanchéité de l'église, des travaux de zinguerie (2 007 € HT) et de toiture (11 152 € HT) sont nécessaires et vont être réalisés. Devenu obsolète en regard des nécessités de liaison avec les différentes administrations, l'ordinateur de la mairie a dû être changé, ce qui a entraîné 1 051 € HT de dépense.

Le photocopieur de la mairie a lui aussi été remplacé (location 162 € HT par trimestre, plus le coût à la copie de 0,0065 € HT pour le noir et blanc et 0,058 € HT pour la couleur).



## Site internet

La réalisation du site internet de la commune est en cours. Afin d'alimenter la rubrique annuaire, merci aux entrepreneurs, artisans, commerçants, indépendants et libéraux, de se faire connaître en mairie ou à l'adresse suivante : [enquete.montgaillard@free.fr](mailto:enquete.montgaillard@free.fr). Espérant n'oublier personne, merci de préciser, nom, adresse, téléphone, mail, site et type d'activité.

## › Personnel communal

## Évolutions

6

Gaël Ambry et Sabine Esteve ont été nommés stagiaires le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Leur titularisation prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Gaël assure à la fois des missions techniques et des missions d'animation dans le cadre de l'ALAE. Sabine, quant à elle, est ATSEM et assiste l'institutrice de la classe maternelle. Ses compétences et son expérience lui permettent aussi d'occuper les

fonctions de directrice de l'ALAE.

Le conseil municipal et les Montgaillards remercient l'ensemble des employés municipaux pour leur implication dans les diverses tâches qui leurs sont confiées.

Dès la rentrée scolaire 2015-2016, le remplacement de Raymonde Oustric sera assuré pour permettre la continuité du service.



## Merci Raymonde

Raymonde Oustric a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> juin 2015. Elle a été employée par notre commune depuis le 20 octobre 1994. Elle a occupé des fonctions d'aide à la restauration scolaire et d'entretien des locaux, notamment du groupe scolaire. Mère de deux enfants et grand-mère de trois petits-enfants, elle dispose désormais de tout son temps pour s'occuper d'eux. La municipalité tient vivement à la remercier pour le travail accompli et lui souhaite une bonne retraite bien méritée.

## › Aménagement du territoire

## Le Plan Local d'Urbanisme

Le 20 mai 2015, s'est tenue à la mairie de Montgaillard-Lauragais, une réunion concernant les travaux d'avancement du PLU. L'objet de cette réunion concernait la 1<sup>re</sup> version du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Cette 1<sup>re</sup> version doit amener les élus à finaliser les choix qui formaliseront le projet de territoire dont le PLU sera porteur, et notamment, les zones qui seront urbanisables dans le prochain document.

Sachant que le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), actuellement en révision, a affecté à notre commune un objectif de population de 950 habitants (maximum) à l'horizon 2030, nous devons établir un document d'urbanisme qui tiendra compte de plusieurs critères. Les lois Grenelle et Alur imposent aux communes de tenir compte de la capacité de densification des tissus urbains afin de réduire la consommation foncière des espaces agricoles et donc l'étalement urbain. L'objectif est de 800 m<sup>2</sup> de terrain maximum par logement. Le développement de l'habitat devra se faire dans et autour du centre bourg, en continuité de l'existant, et aussi dans certains secteurs hors village, avec les critères imposés par le SCOT (bouchage des dents creuses notamment).

Il faudra bien sûr tenir compte des questions environnementales et envisager de favoriser la mixité sociale.

Le choix de créer une zone d'activité artisanale sera également discuté.

Parallèlement à ces réflexions, sachant qu'un développement significatif de la population d'une commune dépend essentiellement de ses capacités d'assainissement collectif, nous devons, ensemble, engager rapidement une réflexion sur une révision du schéma communal d'assainissement. La capacité résiduelle de la station d'épuration actuelle est de 40 % soit 100 équivalents/habitants. Mais au-delà d'un taux de charge de 80 %, le Préfet est susceptible de bloquer les permis de construire. Dans ce contexte, la commune doit engager rapidement une réflexion sur un scénario d'assainissement pour l'avenir : agrandir ou créer un nouvel ouvrage. Le budget d'assainissement de notre commune nous donne une bonne base pour envisager l'avenir.

Une réunion du conseil municipal aura lieu le 3 septembre prochain pour étudier l'opportunité du lancement de cette procédure.

Dans la réalisation de notre PLU, les Montgaillards auront l'occasion d'être informés et de s'exprimer lors des réunions et enquête publiques.



## › Alerte

## Une sirène à côté des cloches

Les services préfectoraux imposent et financent l'installation d'une sirène sur le toit de notre église. Les travaux seront réalisés début 2016. Cette sirène fait partie du maillage du territoire en ce qui concerne les alertes en cas de catastrophe grave. Sans être pessimiste, on peut penser aux tempêtes, catastrophes nucléaires, rupture du barrage de la Ganguise... Il n'y aura pas de distinction de tonalité et chaque premier mercredi du mois, nous aurons droit à un test sonore.



## › Petite enfance

## RAM

L'augmentation de la fréquentation (133 assistantes maternelles, dont 10 Montgaillardaises) a nécessité l'embauche d'un second animateur pour passer le nombre de temps d'accueil de 5 à 11. Cela imposera une augmentation de la cotisation des communes, en septembre quand le budget du RAM sera connu.



› Communication

# Votre journal à 20 ans !



8

Ce numéro 41 de votre journal municipal marque ses vingt ans. En effet, c'est sous le mandat de Léon Oustric, et à l'initiative de votre maire actuel que le bulletin municipal est lancé en juin 1995. Dans ce premier numéro, le budget communal est présenté avec 2 541 081 francs en fonctionnement et 251 043 francs en investissement. La photocopieuse de la mairie servira à la fabrication des premiers numéros, puis le journal sera édité auprès d'imprimeries toulousaines. Il part sur un rythme, toujours actuel, de deux numéros par an. Un papier coloré égaye un peu la couverture à la sortie du n°11, et celle-ci se rigidifie sur le n°21, lequel fait la part belle à l'inauguration de la nouvelle mairie. C'est lors du n°27 que l'on voit

apparaître les premières notes de couleurs, pour fêter l'ouverture de la salle des fêtes rénovée. Votre journal entre dans son ère actuelle, sous un format moderne et agréable à partir du n°36. **Notre journal a bien évolué**, a embelli, mais il n'a pas quitté son objectif, vous informer de tout ce qui concerne la vie de la commune. Aujourd'hui tiré à 300 exemplaires, son coût est de 2,1 euros l'unité. La prochaine mise en place du site internet communal nous permettra de passer à un journal papier unique par an, ce qui en limitera les coûts. Un grand merci à tous ceux qui ont pris la plume pour remplir ses pages, membres des conseils municipaux ou responsables des associations. ●

› École

## Activités ALAE

*Les activités proposées tout au long de l'année scolaire dans le cadre de l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) ont visiblement satisfait enfants et parents.*

*Il faut en remercier Sabine, Monique, Gaël, Nadia et Clémence ainsi que les bénévoles qui se sont investis pour le bien et le plaisir des jeunes Montgaillardais. Un grand merci à Doria, Claire, Stéphanie qui ont permis d'élargir la palette d'activités avec les danses africaines, la philosophie et le chant.*

*N'hésitez pas à faire comme elles !*



Cours de danse africaine pour les grands et les petits



Le passage du témoin, avant la prise de parole de l'atelier philo

› École

## Tarif cantine

La modification du coût de la cantine a été votée le 25 novembre 2014 pour l'année 2015. Pour compenser l'augmentation des charges, le tarif augmente de 5 % et passe à 2,85 € pour les enfants et 3,05 € pour les adultes. ●



Georges et ses athlètes

› École

## Le sport à l'école

L'école est bien sûr un lieu d'enseignement et d'éducation, mais la commune de Montgaillard n'oublie pas que la pratique sportive est importante pour les enfants.

Ainsi, 6 communes de notre intercommunalité sur 21 valident avec Cap Lauragais une convention de mise à disposition de personnel. Georges Astric peut donc intervenir trois heures par semaine dans notre école (pour un coût de 4 000 euros par an). La cour de récréation avec son marquage au sol (734 € HT) ainsi que la salle de motricité permettent de pratiquer diverses activités. Des multibuts (hand, foot, basket) vont bientôt compléter le dispositif.

L'apprentissage de la nage n'est pas oublié puisque les élèves du cycle 3 profitent de 10 séances à la piscine de Villefranche (1 000 € de piscine et 600 € de transport). Ils sont pour l'occasion accompagnés de Serge Teste, Georges et de parents bénévoles et agréés. ●



9



# Le printemps des poètes a fait pousser des poètes en herbe

Serge Testé



Des petits fauves à Montgaillard

## À quoi ça sert, un poème ?

À quoi ça sert, un poème ?  
Ça sert à jouer des mots  
comme on joue de la guitare,  
de la flûte ou du piano.  
Ça sert à faire savoir  
qu'on est gai ou qu'on est triste,  
ou bien d'humeur fantaisiste.  
Ça remplace quelques larmes,  
ça fait rire ou ça désarme.  
Ça sert à parler de soi,  
ou bien de n'importe quoi.  
C'est un voyage intérieur,  
un moyen d'ouvrir son cœur.  
À quoi ça sert, un poème ?  
Au fond, ça ne sert à rien,

mais ça rend la vie plus belle,  
comme un tour de magicien,  
un sourire, un arc-en-ciel.  
À quoi ça sert, un poème ?  
Ça sert à dire « Je t'aime ».

Henriette Major

Ce poème résume bien les intentions pédagogiques du projet initié par les classes de l'école autour de la poésie : jouer avec les mots, les sons, les rythmes, aimer lire ou faire lire, transmettre des sentiments, des émotions... La poésie est un art et les élèves ont joué de cet art. Ils ont d'ailleurs distribué certains de leurs textes dans les boîtes aux lettres du village et ils remercient les Montgaillardais qui ont répondu à leur cadeau.

De son côté, la classe de cycle 2 s'est intéressée aussi à de nombreuses œuvres de l'histoire de l'art et a découvert des artistes qui sont devenus une source d'inspiration pour produire, peindre ou dessiner à leur manière. On reconnaîtra Mondrian, Kandinski, Picasso, Miro et beaucoup d'autres encore. Ce travail a pris sa source dans la lecture de l'album « Sur les traces de Musette Souricette ».

Pour terminer ces projets, le 30 juin, une exposition a été mise en place à l'école. Vous pouviez découvrir les différents thèmes sur lesquels les deux classes avaient choisi de jouer avec les mots : l'amitié, la liberté, les jeux de mots ou de sons, les calligrammes, les quatrains... et les techniques des arts visuels.

Les parents des élèves des cycles 2 et 3 étaient donc conviés à l'école ce soir-là pour assister à l'exposition des travaux, un goûter a été organisé pour rendre cet instant davantage convivial.

Le 23 juin, ce sont les parents des petits élèves de maternelle qui ont été invités pour assister à un spectacle de cirque organisé par les élèves. Les enfants se sont transformés en acrobates, domp-



Acrobates en herbe

teurs, tigres, jongleurs, clowns... Ce même jour, les plus grands de cycle 3 auront parcouru en vélo quelques kilomètres sur les chemins du Lauragais. Le matin, ils ont été invités pour défier les élèves d'autres écoles sur des jeux sportifs proposés par l'équipe de Cap Lauragais à Gardouch.

Le 29 juin, tous les élèves ont formé huit équipes pour s'affronter dans des jeux sportifs organisés par Georges Astric, l'animateur sportif maître d'œuvre de ces « Olympiades ».

Enfin, pour finir l'année, toute l'école est allée aux forges d'Orlu le jeudi 2 juillet pour des activités variées : les maternelles sont allées admirer les loups de « la maison des loups », la classe des CP et CE1 a défié les lois de l'équilibre au parc d'accrobranche et les plus grands de cycle 3 étaient accompagnés par un guide de montagne qui leur a fait découvrir la faune et la flore pyrénéenne.

Cette sortie a marqué la fin de l'année scolaire et nous avons souhaité une bonne continuation à Anne-Laure Kling et Anne Chabrier qui quittent l'école de Montgaillard-Lauragais.



Que des maillots jaunes !





monde de l'école. La particularité de la scolarisation des enfants de moins de trois ans nous conduit à être très vigilants sur les conditions d'accueil en classe maternelle. Ainsi les deux ATSEM sont présentes dès le matin dans la classe et l'équipe enseignante conseille un temps de présence limité au moins en début d'année afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant.

En ce qui concerne les inscriptions, les parents sont invités à s'adresser à la mairie dès que possible pour signaler leur enfant en âge d'intégrer l'école.

Ho hisse !

→ Bonne route à elles...  
La fin d'année aura donc été chargée.  
Dès la rentrée prochaine, nous souhaiterons la bienvenue à Monique Torrijos et Cécile Gras qui accueilleront respectivement les élèves de maternelle et de cycle 2.

Il faudra aussi souhaiter bon courage et bonne chance aux 9 élèves de CM2 qui rejoindront les classes du collège de Villefranche dès le mois de septembre.

12

**Les effectifs de l'école** seront légèrement à la hausse puisque nous accueillerons 11 nouveaux élèves auxquels il nous faut ajouter les deux élèves de toute petite section qui découvriront aussi le

Bonnes vacances à tous !



Poétesses en devenir



Des touristes à Orlu

## Intercommunalité

# Cap Lauragais

## Urbanisme

La création d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme a été actée par le conseil communautaire. 10 communes sont déjà concernées par la mise en place de ce service, les autres, dont Montgaillard, y auront recours dès début 2017. Les actes instruits seront facturés aux demandeurs 144 euros (forfait). Un instructeur d'urbanisme, M. Max Rabasse, a été embauché par Cap Lauragais.

## Pool routier

Les 10 000 € restants à utiliser sur le pool routier 2013-2015 le seront en terme d'actions ponctuelles sur notre voirie communale (bouchage de trous) et lors de la réfection d'une partie du chemin de Landelle. Les 28 000 € disponibles sur le fonds de concours (50 % à la charge de la commune) seront affectés à la réhabilitation du chemin de Trébons. Puis, il nous faudra attendre, pour entreprendre de nouveaux travaux, l'établissement du nouveau pool routier 2016-2019. Nos 12 kilomètres de voies communales goudronnées sont une source perpétuelle de soucis et de frais pour la commune. Originellement prévues pour une carriole tirée par un cheval, elles ne sont guère adaptées au trafic d'aujourd'hui. Les croisements de véhicules dégradant les bas-côtés, la fréquence des passages, le poids des véhicules lourds sont autant d'éléments expliquant des dégradations souvent trop rapides. L'utilisation d'enrobé par Cap Lauragais, qui serait une solution plus pérenne, n'est malheureusement pas possible. Le coût étant beaucoup trop élevé, il faudrait délaissé une grosse partie du réseau pour en avoir seulement une très petite part en bon état.

Suite aux orages du printemps et à la montée rapide des eaux, une berge de la Grasse a été endommagée en aval du barrage de l'Escampadou. Les travaux sont prévus dans le cadre des dégâts d'orage du pool routier de Cap Lauragais.

## Ordures ménagères

La redevance passe de 87,50 à 88,55 €, soit 1,25 % d'augmentation.  
Cap Lauragais a investi sur un logiciel (Novacom

Services, 21 400 €) permettant de mieux gérer les tournées des camions de collecte et de les localiser. Les tournées du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier seront anticipées aux 24 et 31 décembre. Fin juin et début juillet, les conteneurs de 770 litres ont été nettoyés avec de l'eau chaude grâce à un camion spécial. Vous pouvez signaler les oublis éventuels au 06 76 35 41 99 ou 05 61 81 19 14.

## Classement des abords du canal du midi

Cap Lauragais (et le PTR Lauragais) a émis un avis défavorable au projet de classement des abords du canal au titre des sites classés.



Prudence en direction du lac

13



› CONCOURS PHOTO

# À vos appareils



Six ans après, nous vous proposons à nouveau de concourir avec une de vos photos pour assurer la couverture du prochain numéro de votre journal municipal. Sans thème particulier, votre photo devra être prise sur la commune et mettre en valeur le patrimoine bâti ou paysager de Montgaillard.

› BORDS DE ROUTE

## Fauchage

Le fauchage des bords de routes départementales de Montgaillard et de tout le département est réalisé par les services routiers du conseil départemental de la Haute-Garonne. Sur notre commune, cela concerne les RD 813, 25, 97, 97B et 97D.

Depuis quelques années, le fauchage a été adapté afin, tout en contrôlant la végétation, de préserver au mieux la biodiversité végétale et animale. Cela a modifié les pratiques pour aller vers des utilisations des épaveuses plus hautes et plus tardives, tout en réalisant quelques économies. Les zones nécessitant des dégagements de visibilité (virages, intersections) sont toujours gérées de façons particulières pour assurer la sécurité des usagers de la route. Sinon, en mai a lieu un premier fauchage, uniquement de l'accotement. Puis, entre fin juin et fin juillet, sont fauchés accotements, revers de fossés et, selon les endroits, les talus (accotement inférieur à 1 m et absence de fossé). Puis, entre octobre et janvier, accotements, revers de fossé et talus sont à nouveau fauchés.

À noter que le CD31 réalise des actions spécifiques sur 85 secteurs de la Haute-Garonne, avec l'appui technique du conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Rappelons que les haies doivent être entretenues et taillées par les propriétaires riverains du domaine public.

Il n'est pas inutile de souligner également qu'il est interdit d'utiliser tous types d'herbicides au niveau des fossés, cela est très néfaste au niveau environnemental et fragilise la tenue des talus. En ce qui concerne les chemins et fossés commu-



naux, c'est Cap Lauragais qui a la compétence et donc la charge de l'entretien des accotements. Les procédures sont proches de celles du CD31, avec 3 passages annuels, pour la banquette en avril/mai, pour banquette et fossé entre juin et septembre, et banquette, fossé et talus entre octobre et avril.

Au niveau de la commune, nous assurons simplement un passage central de broyeur sur les chemins enherbés. ●

› IMMIGRATION

## Envahisseurs !

Ce joli lézard n'est autre qu'un **gecko**. Si d'habitude, on peut voir ses congénères lors de vacances exotiques, celui-ci est Montgaillardais. Photographié sur un volet roulant, il a pris résidence dans notre village, et il semble qu'il ne soit pas le seul, puisqu'on en signale de plus en plus fréquemment sur Toulouse. Bien que sortis de leur habitat naturel, ils s'acclimatent à nos contrées.

Il y a bien d'autres animaux qui viennent coloniser notre Lauragais. Parmi les derniers arrivés, citons la **pyrale du buis**, déjà présente l'an passé, et qui va allégrement grignoter, jusqu'à les détruire, les buis de vos jardins. La lutte est possible grâce à l'épandage de *Bacillus Thuringiensis*, une bactérie déjà très utilisée pour lutter, de façon biologique, contre bon nombre de lépidoptères.

Le **frelon asiatique** est une autre bestiole présente depuis quelques années. Si les populations ont diminué l'an passé en raison des condi-



tions climatiques, il convient de rester vigilant. La destruction des colonies est réalisée par des sociétés privées, les pompiers n'intervenant que sur le domaine public.

On trouvera bien d'autres animaux à s'être fait une place dans nos régions, le **ragondin** qui endommage les berges de la Grasse, les **faisans** qui viennent d'Asie, les **moustiques** exotiques pouvant nous transmettre de nouvelles maladies.

Il y a aussi des champignons qui se déplacent et sont vecteurs de maladies des plantes, par exemple, ophiostoma ulmi venant d'Angleterre qui a détruit la quasi-totalité des ormes dans les années 70 et désormais ceratocystis platani qui s'attaque aux platanes du bord du canal.

On se consolera, ou pas, en pensant que nous ne sommes pas qu'envahis, puisque nous avons expédié aux Amériques le chardon que les Indiens ne connaissaient pas. ●

› VOIRIE  
CHEMIN DE TRAVERSE



Désormais ouvert, ce passage piétonnier permet le passage du chemin Ramade à la rue d'Occitanie du lotissement Bellevue.

› ÉTAT CIVIL

### Naissances

- › 12/02/2015  
Angéline, Michèle Roques
- › 4/05/2015  
Charlotte, Valérie, Monique Lupion
- › 21/05/2015  
Jonathan, Christian, Law Sam Danveau

### Décès

- › 30/01/2015  
Mme Gaussens Jeanne veuve Pouzac, mère de Michel, conseiller municipal
- › 11/02/2015  
M. Meyer Jean-Jacques







Commission agricole  
**Moissons**

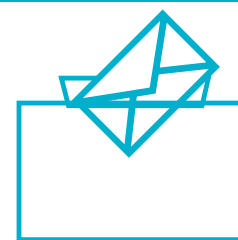
**S**ur notre commune, comme sur l'ensemble du Lauragais, les cultures principales sont les céréales d'hiver. Blé dur, blé tendre et orge sont semés en novembre pour être récoltés en juillet. L'orge est utilisée dans l'alimentation animale. Dans d'autres régions, il y a de l'orge de brasserie servant à la fabrication de la bière. Le blé tendre, selon la variété et son niveau de qualité, servira à la fabrication de pain (meunier) ou à celle d'aliment pour les animaux (fourrager). Quant au blé dur, sa destination va à l'industrie semoulière. La fabrication de pâtes et semoules demande le respect de critères qualitatifs très précis.

**Dans les assolements** des exploitations, qui se diversifient de plus en plus, il y a aussi le sorgho et le maïs, qui ont eu leurs heures de gloire dans le passé et qui reviennent au goût du jour. Semées en début de printemps quand le ciel et le sol le permettent, ces plantes passent l'été à espérer la pluie et se récolteront en octobre.

**Les moissons** qui viennent de s'achever entérinent

le travail de toute une campagne. Depuis les semis, les agriculteurs et leurs cultures ont subi les aléas du ciel. Dans cette profession, le sujet climatique est un élément prépondérant de la réussite de la culture. C'est donc aussi un sujet de conversation éternel. L'hiver doux a amené les cultures jusqu'au printemps avec un excellent potentiel. Si les pluies de fin avril ont compensé le début de manque d'eau des céréales, le mois de mai très sec (quasiment pas d'eau dans ce mois, normalement le plus pluvieux de l'année) et les gros coups de chauds de ce printemps ont fait craindre le pire quant à la fin de cycle des blés. Au final, les résultats quantitatifs sont corrects (5 à 8 tonnes par hectare) et qualitatifs très bons. Les cours daignant remonter, pour l'instant, le moral des céréaliers suit la même courbe.

**Voici quelques éléments** pour vous faire connaître le milieu qui vous entoure et dans notre prochain numéro, nous vous parlerons de la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles) de Montgaillard qui a fêté ses cinquante ans !



Élections

## Aux urnes citoyens !

**L**es 22 et 29 mars 2015 ont eu lieu les élections départementales.

**Au premier tour** sur la commune, les résultats sont les suivants: parti socialiste M. Hebrard Gilbert et M<sup>me</sup> Piquemal-Doumeng Marie-Claude 36,98 %, front national M. Lupion Olivier et M<sup>me</sup> Meyer Ghislaine 23,79 %, divers droite M<sup>me</sup> Garonzi Marielle et M. Palosse Louis 15,76 %, divers gauche M. Boutet Frédéric et M<sup>me</sup> Gazo Fabienne 11,58 % et enfin europe-écologie-les-verts M. Cremoux Jean-Marc et M<sup>me</sup> Granzotto Camille 7,4 %. 311 votes exprimés, 21 bulletins blancs et nuls font 332 votants sur 504 inscrits, soit 61,71 % de participation.

**Lors du second tour**, l'ensemble des électeurs de notre nouveau canton a élu nos représentants à l'assemblée départementale. Il s'agit de Gilbert Hébrard et Marie-Claude Piquemal-Doumeng. Sur notre commune, ils ont obtenu 56,55 % des suffrages exprimés, contre 22,75 % pour Olivier Lupion et Ghislaine Meyer, et 20,68 % pour Marielle Garonzi et Louis Palosse. Pour ce second tour, on compte 290 votes exprimés, 11 bulletins blancs et 7 nuls, ce qui a fait 308 votants, soit une participation de 61,11 %.

Avant les élections présidentielles de 2017, nous allons voter **les 6 et 13 décembre 2015** afin d'élire les 158 conseillers de notre nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Il s'agira d'un scrutin de listes, proportionnel à deux tours, avec prime majoritaire. Les listes seront constituées de sections départementales (fonction de la population de chaque département) et devront respecter l'obligation de parité.

**La région** intervient principalement dans le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports. La nouvelle organisation territoriale de la République visera à renforcer les compétences des régions.

Il n'est pas certain qu'il y ait une nouvelle révision des listes électorales qui pourrait permettre des inscriptions jusqu'à fin septembre.

## C.C.A.S.

Le dimanche 14 décembre 2014, les membres du c.c.a.s. et la municipalité ont organisé un goûter à la salle des fêtes afin de réunir comme chaque année nos aînés et ainsi de partager ensemble un agréable moment de convivialité autour de gâteaux et d'un verre de l'amitié. Ce fut également l'occasion pour le c.c.a.s. de distribuer les cadeaux de Noël à nos aînés.



La journée s'est achevée avec la diffusion de photos et d'images anciennes du village que Jeannot Lac avait savamment préparées. Cela nous a permis de nous remémorer des bons moments du passé et de revoir avec plaisir des figures emblématiques de Montgaillard.

Les membres du c.c.a.s. vous souhaitent de passer un bon été et espèrent vous revoir lors de notre prochaine manifestation en décembre 2015.



05 61 81 61 42  
mairie-de-montgaillard-  
lauragais@alsatis.net





### » Animation

## 18 Comité des fêtes

Jean-Louis Daniau

Le dimanche 18 janvier 2015 s'est déroulée notre assemblée générale pendant laquelle nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau qui se compose ainsi: Jean-Louis Daniau (président), Germaine Ambry et Gaël Ambry (vice-présidents), Monique Hamon et Mohamed Ouarrag (trésorière et trésorier adjoint), Véronique Lembrouk et Lorie Alibert (secrétaire et secrétaire adjointe). Nous remercions Florence Daout et Chantal Desmettre pour leur aide ces dernières années au bureau. Nous comptons toujours sur leurs soutiens comme membres actifs au comité. Nous enregistrons l'arrivée de deux nouveaux membres: Aurore Bourel et Frédéric Olea. Nous leur souhaitons la bienvenue. Notre association compte à ce jour 37 membres actifs.

### Côté manifestations:

- » 31 janvier: loto qui a vu 80 participants se partager les lots.
- » 22 mars: Carnaval, belle journée avec un défilé magnifique avec toujours autant d'enfants

enchantés de participer à cette manifestation sur le thème des dessins animés malgré une météo exécrable. Je tiens à souligner l'effort des membres du comité qui ont tous joué le jeu en se déguisant en joyeux Schtroumpfs. S'est suivi le repas (Patates-Party) avec plus de 120 convives qui ont ensuite dansé sur les rythmes de la disco mobile Dance Music.

- » 8 mai: commémoration du 8 mai 1945. Le repas (entrecôtes-frites) a réuni plus de 80 personnes qui ont ensuite participé pour la plupart à notre concours de pétanque qui ouvre la saison 2015. Pour rappel, la section pétanque vous invite tous les vendredis soirs à partir de 20 h 30 à participer à notre concours qui est ouvert à tous.
- » Du 11 au 14 juin: fête locale avec plus de 110 personnes le vendredi soir pour la paëlla. La soirée a été animée par le groupe très dynamique et entraînant LÉ ON ORA ESSAYÉ. Le samedi nous avons dégusté avec toujours

autant de plaisir les moules-frites avec un peu plus de 210 personnes qui ont ensuite dansé toute la nuit grâce à la disco-mobile Disco For Ever.

Le dimanche, l'apéritif traditionnel offert par la mairie a attiré une grande majorité de la population qui a partagé le verre de l'amitié.

**À noter que le dimanche** matin pour la première fois et grâce à l'aide de l'EPAM, une course s'est déroulée à vélo pour les enfants et à pied pour les adultes. Nous avons eu une vingtaine de participants qui ont été récompensés pour leurs efforts matinaux. L'après-midi, l'EPAM a animé différents ateliers de jeux. Nous avons connu à cette occasion une forte participation d'enfants de Montgaillard qui ont eu le plaisir de s'essayer à des jeux de course, d'adresse, d'équilibre avec au final des récompenses, des goûters et des bonbons pour tout le monde. Et pour finir, les enfants ont participé à un magnifique lâcher de ballons.

### À venir:

- » 14 juillet: commémoration fête nationale autour d'un repas (grillades).
- » 27 septembre: vide-grenier avec l'association Pastel qui animera cette journée par des expo-

sitions et des stands sur le thème des vieux métiers. Nous espérons revoir les voitures anciennes.

- » 3 octobre: clôture pétanque: concours + repas.
- » 11 novembre: commémoration du 11 novembre 1918.
- » 29 novembre: loto du gras.

Je finirai comme d'habitude par mes remerciements qui s'adressent tout d'abord à tous les membres du comité pour leur aide toujours aussi précieuse, avec une mention toute particulière à nos jeunes membres. Jeunes qui, cette année, ont apporté non seulement de bonnes idées, mais aussi se sont fortement impliqués dans l'organisation. Merci à Lorie, Aurore, Geoffroy, Mathieu, Gaël, Lucas, Rémy, Cédric, Frédéric.





› 3<sup>e</sup> âge

## Les échos du club de la pierre milliaire

Roger Lallement

**E**n ce début d'année, le samedi 10 janvier 2015, **le goûter des rois** a rassemblé 90 participants. Ce fut l'occasion de renouveler les adhésions et d'accueillir les nouveaux adhérents. Pour rester fidèle à la tradition, les reines et les rois ont été couronnés.

Le duo Marie-Claude et Philippe nous a animés et interprété les airs du temps pour notre plus grand plaisir.

Nous sommes le samedi 7 février et le chaudron de Daniel est en effervescence, car nous attendons 90 convives pour **le repas au millas** préparé par notre sympathique ami Bernard. Un karaoké nous a animé cette journée. Nous avons eu envers

les familles en deuil de M<sup>me</sup> Jeanne Pouzac une pensée particulière pour partager et soutenir leur douleur.

Enfin, la nature se réveille, les jours rallongent, c'est l'occasion de **fêter le printemps** avec son repas annuel qui a eu lieu le samedi 28 mars avec notre traiteur du jour EB Macelion. Nos 84 convives étaient ravis du très bon menu et de l'amitié qui règne à chaque rencontre de nos fidèles adhérents. Une après-midi dansante avec le duo musette Fernando 3000 a enflammé les danseurs.

Retour à notre cuisine campagnarde qui attire beaucoup de monde... **la poule au pot**. Ce samedi 25 avril 2015, 119 convives sont venus savourer ce menu très apprécié. Notre fournisseur et éleveur de poules bio, Serge Marquie nous en a fourni 30.

Roger Vanech accordéoniste et sa chanteuse ont ravi les convives.

Avec un peu d'avance **nous avons honoré les mamans** le samedi 16 mai avec un goûter pour 65 personnes et nous avons offert une rose à chaque maman présente. Une chorale improvisée pour l'occasion a interprété la Montgaillardeise » ainsi que des chansons telles que : le marchand de bonheur, Superman, incendie à Rio, le retour



Souvenirs de Bruges, juin 2014

des cigognes, la transhumance, la ballade irlandaise, etc. Un grand merci à tous les choristes : Monique, Marinette, Hortense, Annie, Jeanine, Marthe, Michel et Roger.

Je remercie toutes les bonnes volontés qui m'entourent et qui permettent la réussite de chaque manifestation organisée par notre club.

**Le petit loto** du mardi fonctionne tous les mardis après-midi à 14 heures et tous les quinze jours. La fréquentation est stable entre 25 et 30 joueurs.

**La marche promenade** a lieu tous les jeudis à 9 h 30 sauf mauvais temps et les adhérents sont les bienvenus.

Une excursion **évasion en Périgord** a eu lieu le samedi 27 juin 2015, au prix adhérent de 45 €. Sortie une **journée au Pas-de-la-Case** est fixée au samedi 1<sup>er</sup> août 2015 pour 30 € tout compris : transport, petit déjeuner, repas restaurant le midi.

**Excursion à Sète** samedi 12 septembre : 45 €.

**Grand loto annuel** dimanche 25 octobre 2015 à 14 h 30.



Tous ceux qui souhaiteront nous rejoindre seront les bienvenus.  
Contact Roger Lallement :  
06 34 90 14 21

› Association des parents d'élèves

## EPAM

Claire Beisson



L'accrobranche, sacrée découverte pour certains

**L**a chaleur arrive et l'année scolaire 2014-2015 touche à sa fin... Une année riche pour l'association des parents d'élèves de l'école de Montgaillard (l'EPAM).

Nous avons reconduit les différentes actions que nous menons chaque année : apéro de rentrée, vente de bulbes au vide-grenier, vente de viennoiseries dans tout le village, réalisation d'un calendrier par les enfants de l'école, tombola, après-midi jeux de société et bal pour enfants, sortie à l'accrobranche, kermesse de l'école et repas de fin d'année...

**Et nous avons également** réalisé de nouveaux projets : confection et vente de galettes des Rois, soirée théâtre, réalisation de sacs à courses avec les dessins des enfants de l'école, organisation d'une journée pour les enfants lors de la fête du village.

Ces nouvelles actions ont été de belles réussites et nous remercions tous ceux qui ont participé.



Au ras du sol, c'est bien aussi !



→



Cette année nous avons ainsi pu verser 3 000 € à l'école afin d'aider au financement des divers projets pédagogiques de nos enfants et nous avons passé de très bons moments ensemble.



Et comme vous voyez, le planning est chargé, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Votre aide sera la bienvenue, d'autant plus que l'ambiance à l'EPAM est toujours très chaleureuse !

Bon été à tous, merci de votre participation et rendez-vous en septembre. ●

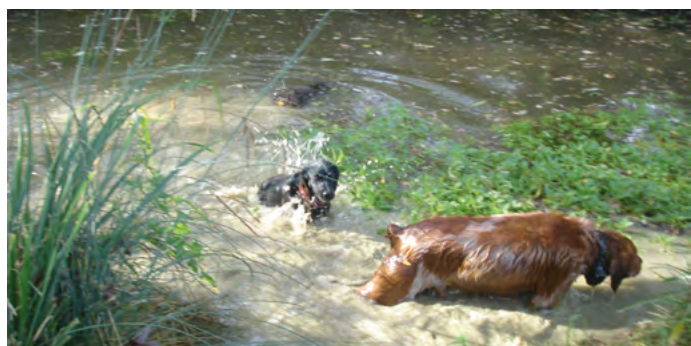
22

» Chasse

## L'ACCA

La saison de chasse 2014/2015 s'est clôturée par l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 6 juin 2015. Les bilans moraux et financiers ont été approuvés par l'assemblée. Le bureau restera inchangé pour la saison prochaine, à savoir : président: Pouzac Patrick, vice-président: Ambry Lucas, secrétaire: Lafont Yves, trésorier: Gendreu David, membres actifs: Alibert Florent, Alibert Pierre, Jan Guillaume, Ouarrag Mohammed, Pouzac Michel.

**L'ouverture de la saison 2015/2016** aura lieu le dimanche 13 septembre 2015 et la clôture le 29 février 2016.



Patrick Pouzac

Notre traditionnelle chasse à courre s'est déroulée au mois de février avec un froid glacial et s'est terminée par une bonne grillade organisée par l'ACCA. Le bureau tient à remercier particulièrement Messieurs Gendreu Florian et David qui nous ont accueillis dans leurs locaux pour le bon déroulement du repas. ●

» Animation

## Association IDDEAL

Pour notre association, l'année 2015 a été placée sous le signe de la diversification ! Nous avons mis en place de nouvelles activités qui ont attiré de nouveaux adhérents.

Ainsi, nous nous retrouvons régulièrement pour des séances de pilates-relaxation, des ateliers de cuisine, de jardinage ou de loisirs créatifs, de musique, de chant occitan, de langues étrangères et bien évidemment pour les cours de danses traditionnelles et country. Il y en a pour tous les goûts !

Le 19 avril, nous avons organisé un premier Trocatou (objets, plantes, habits, graines...) et le 21 juin, la fête

Fabienne Gazo et Sylvie Lepage

de la musique, du chant et de la danse. Deux événements gratuits, ouverts à toutes et tous.

Les activités vont se mettre en sommeil pendant l'été, mais nous vous convions, à la fin des vacances scolaires, le samedi 29 août, à venir découvrir ces nouvelles activités ainsi que le calendrier associé.

Et vous pouvez noter, dès à présent, qu'un Trocatou d'automne aura lieu fin novembre.

Bonnes vacances !



**Vous pouvez bien évidemment nous contacter pour obtenir plus d'informations.**  
 Fabienne Gazo : 05 61 27 94 39 ou Sylvie Lepage : 05 61 27 89 82  
[iddealmontgaillard@aliceadsl.fr](mailto:iddealmontgaillard@aliceadsl.fr)

23

» Théâtre

## Les Gais Lurons reprennent du service

Colette Molas

Les Gais Lurons ont repris leurs activités début janvier 2015. Le théâtre adulte présentera un spectacle fin 2015 ou début 2016.

La section initiation théâtre pour les enfants de 8 ans à 14 ans commencera à compter du mercredi 23 septembre 2015.

**L'assemblée générale** du théâtre a eu lieu au mois de décembre 2014.

Le nouveau bureau se compose de :

» Président d'honneur : monsieur Jan Pascal

» Présidente : Colette Molas  
 » Secrétaire : Audrey Chirol  
 » Trésorier : Maurice Pelissier

L'association les Gais Lurons vous souhaite à tous de bonnes vacances.



**Pour vous inscrire, veuillez téléphoner à Colette au**  
 05 61 27 82 96 ou 06 26 15 79 45





## Bloc note

### La mairie

#### › Le secrétariat de mairie :

Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30  
05 61 81 61 42  
mairie-de-montgaillard-lauragais@alsatis.net

#### › Permanence du maire et des adjoints :

Le jeudi de 17 h à 19 h  
Le maire reçoit aussi sur rendez-vous pris  
au secrétariat de mairie au 05 61 81 61 42

### Le minibus

Téléphoner la veille du marché de  
Villefranche-de-Lauragais entre 17 h et 19 h

au 05 34 66 62 22 (1,60 € pour un trajet aller-  
retour domicile/Villefranche)

### Les déchets

› **Collecte de textile :** vêtements, sacs  
et chaussures,  
à côté du cimetière

#### › Les Récup-verre :

ils sont à votre disposition 24 h/24 h sur le  
parking du cimetière et au niveau des che-  
mins de Ramade et d'En Duranet

› **Tri sélectif :** passage tous les vendredis  
(mettre les caissettes le jeudi soir)

› **La déchetterie** située à Villefranche-de-  
Lauragais est ouverte lundi, mercredi,  
vendredi et samedi.

**En été** (1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**En hiver** (1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

### Recensement citoyen

Jeunes filles, jeunes garçons, vous venez  
d'avoir 16 ans, vous devez vous faire recenser,  
auprès de la mairie, dans les trois mois qui  
suivent votre anniversaire. Vous devez vous

munir **d'une pièce d'identité** justifiant de la  
nationalité française (carte nationale d'iden-  
tité ou passeport, par exemple) **et d'un livret  
de famille à jour.**

### ALLÔ DOCTEUR

La permanence des soins pour la nuit, les  
week-ends et les jours fériés en Haute-Garonne :  
appelez d'abord votre médecin ou composez le  
0 805 85 31 31 (médecin de garde).

Si une vie est en danger : contactez tout de  
suite le 15 « SAMU ».

Pour les pharmacies de garde, composez le  
3237 (34 centimes d'euros TTC par minute).



## Agenda du second semestre 2015

|                                           |                                                     |                                                  |                                                  |                                              |                                                     |                                                     |                                            |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>1/08</b><br>Pas de la<br>Case<br>(CPM) | <b>29/08</b><br>Découverte<br>activités<br>(IDDEAL) | <b>1/09</b><br>Rentrée des<br>classes<br>(ÉCOLE) | <b>1-2/09</b><br>Don du sang<br>(À VILLEFRANCHE) | <b>12/09</b><br>Excursion<br>à Sète<br>(CPM) | <b>13/09</b><br>Ouverture<br>de la chasse<br>(ACCA) | <b>23/09</b><br>Théâtre<br>enfants<br>(GAIS LURONS) | <b>27/09</b><br>Vide-<br>greniers<br>(CDF) |
|                                           | <b>3/10</b><br>Repas<br>pétanque<br>(CDF)           | <b>25/10</b><br>Grand loto<br>(CPM)              | <b>11/11</b><br>Commémo-<br>ration<br>(CDF)      | <b>29/11</b><br>Loto du gras<br>(CDF)        | <b>fin 11</b><br>Trocato<br>(IDDEAL)                | <b>6 et 13/12</b><br>Élections<br>régionales        |                                            |